

	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE Direction de l'Autonomie CLIC	
Réf : FT019 <i>Création : 01/2025</i> 	Fiche de poste Coordinateur de Parcours pour l'Autonomie (CPA)	Niveau : N6 NBI : 20 CTI : OUI Métier : Travailleur Social

POSTE A TEMPS COMPLET – FILIERE MEDICO-SOCIALE
Catégorie A
Cadre d'emploi des Assistants socio-éducatif ou infirmiers en soins généraux
1 ETP

Présentation du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de TOULON est un établissement public administratif qui met en œuvre la politique sociale communale en organisant des actions de solidarité dans la lutte contre l'exclusion et dans l'accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap. Il dispose de trois Directions, encadrées par une Direction Générale : Direction de l'Autonomie, Direction de l'Inclusion et de la Solidarité, Direction des Ressources et Moyens Généraux.

Présentation de la Direction de l'Autonomie

La Direction de l'Autonomie participe à la définition des orientations en matière de politique d'action sociale de la collectivité en faveur du parcours de vie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Elle conduit la politique sociale en faveur de l'autonomie et son évaluation.

Elle pilote, coordonne et adapte l'offre des services de la direction de l'Autonomie (CLIC, SAD, Résidences Autonomie et l'EHPAD) pour répondre aux besoins de la population cible.

Présentation du CLIC

Le CLIC labellisé niveau 3 a pour mission l'accueil, l'information, l'orientation des personnes âgées, de leurs aidants ou des professionnels. L'évaluation des besoins, l'élaboration des plans d'aide personnalisés et son suivi pour les personnes âgées et leurs aidants. En 2022, son champ d'intervention s'est étendu au handicap (bénéficiaires des PCH).

Organisé en deux pôles, le pôle Information-prévention pour l'autonomie et le pôle évaluation-coordination de parcours pour l'autonomie, le CLIC assure les missions générales suivantes :

- o Faciliter l'accès aux droits des personnes âgées et/ou en situation de handicap (Prestation de Compensation du Handicap) en termes de maintien à domicile
- o Evaluer leurs besoins, élaborer et suivre les plans d'aides à domicile
- o Prévenir et accompagner leur perte d'autonomie.
- o Aider au maintien à domicile des personnes âgées et/ou en situation de handicap.
- o Soutenir les aidants

Présentation du Pôle Coordination de Parcours pour l'Autonomie

Le Pôle Coordination de Parcours pour l'Autonomie du CLIC de Toulon agit pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées de plus de 60 ans et des personnes en situation de handicap (bénéficiant d'une PCH).

Ce dernier intervient principalement auprès d'un public isolé, en rupture de soins et rencontrant une perte d'autonomie.

Il évalue le degré de dépendance et les besoins des personnes. Il propose et met en œuvre un plan d'aide. Aussi, il coordonne l'intervention des professionnels des champs sanitaire et social.

Ce Pôle contribue au repérage des besoins médico-sociaux du territoire.

Missions générales du Coordinateur de Parcours pour l'Autonomie (CPA)

Le CPA réalise des évaluations au domicile des personnes. Il évalue les besoins sociaux, médico-sociaux et sanitaires dans le cadre du maintien à domicile. Il propose un plan d'aide à la personne. Il le met en œuvre en intégrant et en coordonnant les professionnels dans la prise en charge.

Il participe à la mise en œuvre de projets et ou d'actions collectives portés par le service au bénéfice du public cible.

Activités principales

1. Accompagner la personne en situation de perte d'autonomie (personne âgée, personne en situation de handicap PCH), ses aidants et les professionnels, ayant besoin d'un étayage d'aides et de soins à domicile :

- Réalise les évaluations médico-sociales
- Évalue la perte d'autonomie des personnes à domicile (utilisation de la grille AGGIR, conditions de vie, ...)
- Élabore et met en place le plan aide personnalisé (recherches prestataires, présentation des professionnels, coordination, ...)
- Formalise auprès des partenaires la prise en charge des personnes (fiche d'orientation, plan aide APA...)
- Effectue des signalements de personnes vulnérables au Tribunal Judiciaire
- Formalise la prise en charge des personnes (PAP, DIPC)
- Accompagne la personne et organise la passation avec le ou les professionnels dédiés

2. Participer à la réalisation d'un réseau de partenaire :

- Veille à la bonne articulation et coordination du service, avec les différents partenaires sociaux du territoire : hospitaliers, CD, ASA, ...), pour une prise en charge la plus efficiente des personnes
- Œuvre à la politique de prévention du service
- Développe des actions en partenariat et en réseau
- Apporte du conseil technique aux partenaires (intra et extra)

3. Participer à la politique du bien vieillir :

- Participe au repérage des personnes vulnérables
- Accompagne l'équipe du Clic sur le champ social
- Participe à la réalisation et à la création de nouveaux projets (RCP, volet aidants...)

Activités transverses

- Participer à des sessions d'informations et à la dynamique territoriale au bénéfice des besoins du public
- Participer au développement de l'outil de concertation (pluridisciplinaires, clinique, réunion de liaison Direction de l'Autonomie...)
- Participer à la promotion du service et du CCAS

Lignes hiérarchiques

- Sous l'autorité hiérarchique directe du Responsable du CLIC
- Sous l'autorité du Directeur de l'Autonomie
- Sous l'autorité du Directeur Général

Lignes fonctionnelles

- Contact fréquent avec le public
- Relation avec tous les services du CCAS
- Relation avec tous les partenaires du champ médico-social, institutionnel et/ou associatif

Conditions d'exercice

- Résidence administrative : CCAS - 100, rue des Remparts – 83000 Toulon
- Travail à temps complet du lundi au vendredi : entre 08h00 et 17h15
- Travail en équipe
- Travail assis
- Utilisation d'un micro-ordinateur, imprimante, téléphone, fax
- Déplacements fréquents - Permis B exigé
- Poste compatible avec le télétravail

Formations et expériences

- Diplôme d'état assistant de service social ou d'infirmier
- Expérience professionnelle à domicile appréciée dans le secteur gérontologique/ handicap
- Connaissance du public ayant des troubles du comportement
- Connaissance des dispositifs de prise en charge de la personne âgée et/ou handicapée en perte d'autonomie, dans le cadre de son maintien à domicile
- Connaissance du territoire et de ses ressources

Savoirs théoriques

- Bonne connaissance des règles professionnelles en termes d'éthique et déontologie
- Bonne connaissance des enjeux liés au vieillissement, de la prévention de la perte d'autonomie et des besoins spécifiques des personnes âgées et/ou handicapées
- Connaissance des différentes actions, procédures et dispositifs gérés par le Département, les caisses de retraite conventionnées, l'Agence Régionale de Santé...
- Connaissance de la loi 2002.2 et de ses outils
- Compétences rédactionnelles et de synthèse
- Maîtrise de l'outil informatique et des logiciels métier

Savoir-faire

- Capacité d'analyse des situations et de leur environnement
- Aptitude avérée à la communication
- Aptitude à travailler en équipe pluridisciplinaire
- Sens des responsabilités
- Capacités d'organisation, rigueur
- Méthodique et organisé (e)
- Maîtrise des règles du secret professionnel
- Travailler en autonomie

Savoir être

- Sens du service au public
- Être diplomate
- Savoir faire preuve d'empathie
- Respect de la confidentialité des informations traitées
- Capacité d'adaptation et de prises d'initiatives

Contraintes du poste

- Confrontation régulière à l'opposition et au déni des personnes évaluées ou de leur entourage
- Déplacements fréquents
- Utilisation du véhicule personnel et du véhicule de service
- Interventions dans des environnements possiblement en situation d'incurie
- Congés à planifier avec l'ensemble des Coordinateurs de Parcours pour l'Autonomie

Date :

<p>Nom et signature du tenant du poste :</p>	<p>Nom et signature du/des responsable(s) hiérarchique (s) :</p>
--	--